L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien... $12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine. $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 16 NOVEMBRE 1840.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES.

Nous donnons ci dessous le tableau des Etats dans lesquels les élections sont terminées, et sur le résultat desquelles il n'existe plus aucun doute, bien que nous n'en ayons pas encore reçu des retours complets.

Harrison.		Van Buren.	
Rhode Island	4	New-Hampshire	7
Connecticut	8		
Maryland	10		
Kentucky	15		
Ohio	21		
Indiana	9		
Louisiane	5		
Georgie	11		
Mississipi	4		
Tennessee	15		
New-Jersey	8		
	110		

Nota—Il faut 148 voix électorales pour élire le Président.

PAR LA MALLE DE SAMEDI.

ELECTIONS—PENSYLVANIE.

On lit dans *National Gazette* de Philadelphie du 5 novembre:

"Nous avons jusqu'à ce jour mis une grande réserve à nous prononcer sur le résultat de l'élection dans cet Etat. Maintenant il n'y a plus de doute: le peuple a donné sa voix à *William Henry Harrison*. Nous basons cette assertion sur les avis les plus récents et les plus authentiques. Il ne saurait y avoir entre les retours officiels et les nôtres que des différences insignifiantes; qui ne pourront en aucune façon changer le résultat. Nous félicitons cordialement de ce glorieux triomphe tout à la fois le brave, généreux et habile candidat lui même et le peuple dont les efforts patriotiques ont assuré à ce candidat la suprématie qu'il mérite.

D'après les retours que publie le No. de la *Gazette* dont nous extrayons ce passage, la majorité en faveur de *Harrison* est de 913 voix.

NEW-JERSEY.

Les nouvelles du New Jersey sont de la nature la plus favorable: cet Etat qui a tant à se plaindre de l'exécutif actuel, s'est énergiquement prononcé contre le locofocoisme. *Harrison* y triomphera par une majorité d'au moins 2000 voix.

MAINE.

Le peu de retours additionnels que nous recevons de cet Etat montrent en faveur des whigs un gain de 345 voix sur l'élection de septembre. Les dernières nouvelles ne laissent aucun doute sur le succès de *Harrison*. La majorité de ce candidat sera au moins de 1000 voix; quelques personnes prétendent qu'elle sera bien plus haut.

ALABAMA.

Nous recevons de l'Alabama du Sud, des retours qui prouvent que la cause whig a fait d'immenses progrès dans cette partie de l'Etat depuis le mois d'août. Quatorze comtés donnent à Harrison une majorité de 3231 voix, ce qui constitue un gain de plus de 1600 voix. L'Alabama du Sud a donc fait son devoir, et pour peu que les whigs des comtés du Nord aient fait quelques efforts, la régénération de cet Etat sera complète.

GEORGIE.

Nous connaissons déjà le résultat de l'élection dans soixante quatre comtés; et ce résulat donne un gain pour les whigs. La majorité de nos candidats dans cet Etat dépassera sept mille voix.

VIRGINIE.

Nous avons des rapports partiels sur les élections, et si nous nous en rapportons à ces rapports, 83 comtés qui en 1836 avaient donné à Van Buren en 1836 une majorité de 1452, se prononcent aujourd'hui pour *Harrison* par une majorité de 1471 voix; ce qui constitue pour les whigs un gain de 2923 voix. Nous avons encore à connaître les résultats électoraux de 36 comtés, qui, à la dernière élection présidentielle, étaient en faveur de Van Buren. Ils contrebalanceront peut-être le premier avantage que nous avons obtenu.

ILLINOIS.

Quarante cinq comtés dont nous avons des nouvelles, ont donné un gain considérable en faveur des whigs et nous avons le droit d'espérer que cet Etat sera acquis à *Harrison*.

TENNESSEE.

L'*Enquirer* de Memphis du 10 courant donne les retours de 17 comtés qui forment la partie occidentale du Tennessee. La majorité de *Harrison* dans cette partie de l'Etat est de 5400. La même feuille parle aussi de vingt comtés du centre de l'Etat qui donnent au ce candidat 3000 voix de majorité. Ces trente et un comtés, qui composent plus de la moitié de l'Etat, s'étaient l'an dernier, prononcés en faveur du candidat du loco foco pour gouverneur, *Polk*, par 1300 voix de sorte que le gain actuel des whigs est de plus de 9 00. La partie orientale du Tennessee, dont nous n'avons encore aucune nouvelle, est celle sur laquelle on peut le plus compter; ainsi le Tennessee est acquis à *Harrison*; il marchera parmi les Etats qui auront donné à ce candidat les plus belles majorités.

ELECTIONS.

La malle de l'Est nous a apporté hier soir de nouveaux retours, dont nous donnons ci-dessous un sommaire:

NEW-YORK—*Les journaux ne s'accordent pas sur les chiffres des votes donnés jusqu'à présent! Il est positif que le parti van-bureniste a fait des progrès depuis 1838, quoiqu'il soit tout-à-fait probable que le général Harrison a emporté l'Etat par une majorité considérable. Le gouverneur actuel, M. Seward, qui est sur les rangs pour être réélu, est de beaucoup au-dessous du ticket whig, et il pourrait bien arriver qu'il fût battu, bien que le général Harrison eût la majorité. La malle d'aujourd'hui résoudra très-probablement la question.

Jusqu'à présent, M. Van Buren a reçu 10,256 voix, et le général Harrison n'en a eu que 4637. En 1838, dans les mêmes comtés, y compris la ville, le ticket whig avait 5675 voix, et le ticket locofoco 6837; ce qui constitue un gain locofoco de 5058 voix.

Le Courier and Enquirer ajoute à ces retours ceux des comtés de Fulton et Hamilton, Schenectady, Ontario et Seneca, qui donnent au candidat de l'opposition 2750 voix de majorité, tandis qu'en 1838 ils n'avaient donné au ticket locofoco que 1381 voix; ce qui est un gain pour les whigs de 1369 votes.

Le Herald, qui dans son journal du matin annonçait le succès de M. Martin Van Buren comme probable dans l'Etat de New-York, dément cette assertion dans son *special express* et assure que "Cet Etat a donné son vote électoral à Harrison, bien que le gouverneur Seward soit probablement battu."

PENNSYLVANIE—Le résultat de la lutte électorale est maintenant positif: la Pennsylvanie a voté pour W. H. HARRISON! Nous ne connaissons pas au juste les chiffres, car les journaux ne s'accordent pas sur ce point! mais ce qu'il nous importe le plus, et ce que les journaux locofocos mêmes ne démentent pas, car ils n'en parlent que vaguement, comme des gens qui n'ont rien de bon à dire, c'est le résultat; hors le résultat est pour nous!

VIRGINIE—Le Baltimore Patriot donne des retours de 84 comtés qui donnent au ticket whig une majorité de 85 voix; les mêmes comtés donnèrent à Van Buren, en 1836, 3162 votes de majorité. Mais les whigs ont beaucoup à gagner dans les 35 comtés qui restent pour emporter l'Etat.

NEW-JERSEY—Le ticket de l'opposition a obtenu 2253 voix de majorité; les whigs ont de plus un gain de 5 membres du congrès.

MAINE—Le *Boston Advertiser*, journal très modéré, contient les retours de 152 comtés, qui donnent au ticket de la réforme un gain de 814 voix, et assurent cet Etat à notre candidat.

Le TENNESSEE est à nous! Le Memphis *Enquirer* du 10 courant, contient les retours de tout l'ouest Tennessee, (17 comtés) qui donne au *Vieux Tip* une majorité de 5,400 voix. Le même journal publie en outre ceux de 20 comtés du Tennessee central dans lesquels le ticket de la réforme a plus de 3000 voix de majorité. Ces trente-sept comtés qui forment plus de la moitié de l'Etat ont donné l'an dernier à Polk, candidat V. B. pour la place de gouverneur, 1393 voix de majorité. Ainsi le gain des whigs est de plus de 9000 voix!

SINISTRE.—On a appris en ville, par le steamer *Natchez*, arrivé hier matin de la Havane, que le trois-mâts Norway, parti du Havre le 5 octobre pour ce port, s'est perdu dans la nuit du 2 novembre sur Dog Key. Les passagers ont été recueillis par un autre navire qui les a transportés à Key West.

FRAUDES.

Nous engageons les partisans du pouvoir à lire attentivement la lettre suivante, qui vient d'être adressée au Courier de New-York:

"Comme l'un des inspecteurs des élections du troisième district, je viens d'apprendre des faits que je crois devoir publier immédiatement, parce que ces faits prouvent qu'on a l'intention de commettre, aux prochaines élections, des fraudes qu'il est du devoir de tout bon citoyen de prévenir.

"Il paraît, il y a quelques jours dans un journal whig de Newark, un article où l'on engageait les whigs de New-York de se tenir sur leurs gardes, afin de ne pas laisser voter une bande de Pensylvaniens qui venaient de passer à Morristown, se rendant en ville à cet effet. J'ai appris aujourd'hui, de source certaine, qu'une autre bande de votans frauduleux était passée à Morristown, venant ici, dans la soirée d'avant-hier. Celui de qui je tiens cette dernière information est parvenu à lier conversation avec un de la bande, un nommé Patrick Manly, lequel l'a informé que quatre-vingts à cent hommes de Carbondale devaient se rendre à New-York *pour voter sur le ticket locofoco* moyennant salaire; que leurs noms avaient été enregistrés d'avance dans divers districts de la ville, qu'ils devaient se rendre par petites escouades et par différentes routes pour prévenir les soupçons; qu'ils étaient adressés à M. Denimock, auquel il a fait écrire la lettre suivante, par la personne qui nous donne ces informations, la supposant appartenir au parti de l'administration:

"M. Denimock, conformément aux arrangemens pris, les personnes suivantes, demeurant à Carbondale, Pennsylvanie, vont à New-York pour voter le ticket démocratique, ainsi que l'attestera M. Manly:

31 Octobre 1840.

James O'Neil,	Wm. O'Brian,
Patrick O'Neil,	Peter McDonald,
Patrick Kelly,	Patrick Kelly,
Hugh O'Neil,	Ed. Ferris,
Thomas Manly,	Thomas Kelly,
John Lyons,	Thomas Duhler,

Thomas Nowlan.

Certifié véritable,

PATRICK MANLY.

"Cette note était adressée "à Ths. Bularn ou Js. O'Brian, au bas de Courtland street, New-York," et Manly assure que ces deux personnes doivent recevoir les personnes ci-dessus indiquées à New-York."

JAMES F. OTIS,
Inspecteur d'élections du 3ème district.

POLITIQUE EXTERIEURE.

DE LA CRISE EUROPEENNE.

Les nouvelles apportées par le Britannia, ont causé une sorte de désappointement à la plupart de ceux qui se préoccupent des affaires de l'Ancien Monde. Ce désappointement, nous le concevons parfaitement. Il y a quinze jours en effet dans quelle situation avions-nous laissé l'Europe? L'horizon politique était sombre, comme on dit; l'orage grondait; les négociations entre les cabinets de St. James et des Tuileries avaient un caractère fort marqué de malveillance, on oserait presque dire d'hostilité; Méhémet-Ali malmenait les consuls européens qui se retiraient à bord de la flotte anglaise; Alexandrie semblait à la veille d'être attaquée, et cependant le canon retentissait sur les côtes de la Syrie: Beyrout était prise! L'indignation contre les quatre puissances alliées, indignation qui allait croissant depuis la conclusion du traité de Londres, était à son comble; le cri de guerre! guerre! éclatait dans toute la France, se faisait entendre aussi sur d'autres points de l'Europe, franchissait l'Océan et venait éveiller de nombreux échos sur ce rivage. L'heure fatale était arrivée; le canon de Beyrout n'avait-il pas donné le signal des hostilités? Il fallait se battre, disait-on: déjà sans doute la France, qui semblait la plus compromise, avait jeté cent mille hommes sur le Rhin, cinquante mille hommes en Syrie ou en Egypte; déjà sans doute la flotte qu'elle a dans la Méditerranée, avait rencontré, qui sait? peut être battu les flottes combinées d'Angleterre et d'Autriche; déjà sans doute Ibrahim-Pacha avait soulevé l'Asie Mineure et marchait sur Constantinople. L'Europe entière était en feu! Eh! bien au lieu de tout cela, qu'arrive-t-il? Il y a quatre ou cinq jours, quelques nouvelles nous parviennent qui prouvent d'abord que les belliqueux commentaires auxquels on s'est livrée, sont au moins prématurés: la France crie toujours beaucoup contre l'odieuse attaque de Beyrout, mais elle n'a pas pris encore une attitude offensive; le Pacha, n'a point encore proclamé la guerre sainte; seulement Ibrahim, venu au secours de Soliman Pacha, a joué contre les Anglais la revanche du bombardement de Beyrout et l'a gagnée: les troupes de débarquement qui avaient voulu occuper la ville, ont été détruites par le fils de Méhémet-Ali, et six cents Anglais sont restés au pouvoir du vainqueur. C'est quelque chose que cela; mais ce n'est pas assez! ce n'est pas assez surtout pour la France: pourquoi donc n'est-elle pas entrée en lice? pourquoi donc continue-t-elle les négociations? On s'adressait encore cette question lorsqu'un nouvel arrivage annonce que M. Thiers qui représente en France le parti belliqueux, vient d'assurer son influence dans le Conseil et d'adresser à l'Angleterre un ultimatum. Cet ultimatum est sans nul doute énergique et détermine nettement les éventualités de guerre; l'excitation morale de la France est plus forte que jamais; des lettres de marque sont sollicitées de toutes parts. Les idées guerrières renaissent de plus belle, et l'on attend avec anxiété ce navire à vapeur qui nous donnera des renseignemens plus frais de quelques jours. Il ne se fait pas attendre! Avant même que les dépêches soient ouvertes, des bruits d'une nature belliqueuse circulent partout; mais au bout de quelques heures la réalité les remplace et voilà qu'il se trouve que la guerre est moins probable que jamais: l'aigreur qui régnait dans les rapports des deux puissances prépondérantes, l'Angleterre et la France, a disparu; elles sont presque sur le point de s'entendre. Des concessions réciproques, mais dont les plus importantes, on doit le dire, sont faites par les adversaires de la France et de Méhémet Ali, applanissent les principales difficultés, et tout semble promettre le maintien de la paix en Europe. Ce résultat a trompé presque toutes les prévisions et comme les prévisions qui ont failli, sont rancuneuses, on fait volontiers le procès aux puissances européennes et surtout au gouvernement français: on lui en veut de la sagesse et de la modération qu'il a montrée: on lui en fait presque un crime et l'on ne s'aperçoit pas qu'il a pris par des moyens pacifiques une position excellente, que la guerre peut être ne lui eût pas faite. La France est maintenant en mesure de diriger presque à son gré les événemens, et si une solution juste, raisonnable, satisfaisante pour tous ceux qui comprennent les vrais intérêts européens, vient mettre fin à la grande crise qui tient en ce moment l'attention des deux Mondes suspendue, c'est à elle surtout qu'on le devra.

HAVANE.

Nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 11 inclusivement:

Le Noticioso y Lucero du 11, contient quelques nouvelles à peu près insignifiantes du Mexique que nous nous empressons néanmoins de communiquer à nos lecteurs.

MEXIQUE.

"*Santa-Anna de Tamaulipas*, 30 septembre—Une partie des troupes aux ordres de Canales avait envahi les bourgades de Linares et Villagaran sur les confins de cet Etat et ceux de Nuevo-Léon.

"Après avoir obligé, à force de persécutions, les autorités et les principaux habitans à se *prononcer* pour la fédération, ils ont frappé suivant l'usage des contributions ruineuses.

"Le général Reyes et le colonel Ortega devaient se mettre immédiatement à la poursuite de ces factieux.

Vera-Cruz, 23 *octobre*—On vient de recevoir du gén. Dn. Mariano Arista, une note datée de Ciodad Victoria du 15, portant que "les ennemis qui avaient envahi cette capitale et qui se dirigeaient dans la direction "de Jaumabe et Loma-Prieta ont rétrogradé, par suite "de divisions intestines, dans la direction de Matehuala et Linanares où le général Arista allait les poursuivre. Le reste des troupes de Canales avait "pris la fuite et se dirigeait vers le Nord. Le général Reyes était même parvenu à atteindre et à disperser son arrière-garde, dans les environs de San-"Fernando et probablement il ne tardera pas à l'atteindre et à l'anéantir."

Cette dépêche était venue à Vera-Cruz de Tampico par un paquet anglais. Les dernières nouvelles de Tampico allaient jusqu'au 17 octobre.

VARIÉTÉS.

REMARQUES SUR LA CANNE A SUCRE A LA LOUISIANE.
III.
DE LA CHAUX.

Le choix de la chaux n'est pas indifférent dans la défécation du jus de canne, celle que l'on doit préférer, est la chaux grasse, ou la chaux de coquilles d'huîtres; mais cette dernière demande à être très fortement calcinée, afin qu'elle puisse bien se déliter. Une chaux maigre, ou alumineuse, pourrait également servir à cet emploi. Un grand nombre de planteurs de la Louisiane, ont l'habitude de se servir de la chaux de Thomaston pour leur lessive; mais cette variété de chaux, est une de celles qui conviennent le moins pour déféquer le jus de cannes; par la raison que la chaux de Thomaston provient d'un calcaire dolomitique ou calcaire magnésien qui contient plus du tiers de son poids de carbonate de magnésie. Par la cuisson de cette espèce de pierre à chaux, le carbonate de magnésie qui y est contenu, passe à l'état d'oxide de magnésium, et en lessivant le jus de cannes avec cette chaux délitée, il en résulte, d'une part, du sous phosphate de chaux insoluble, qui monte avec les écumes et de l'autre part, du phosphate de magnésie qui reste en dissolution dans le jus de cannes déféqué. Car le lecteur doit se rappeler que j'ai démontré d'une manière irrécusable que le jus de canne contient une énorme quantité de bi-phosphate de chaux.

En employant de la chaux pure, ou de la chaux de coquilles d'huîtres parfaitement brûlée, on peut séparer presqu'entièrement le bi-phosphate de chaux que le jus de canne contient naturellement; au contraire, en employant la chaux de Thomaston dans cette opération, on y introduit un sel de magnésie qui reste dans le sucre brut et dans les mélasses. Ce sel est très nuisible au sucre; la chaux de coquilles étant infiniment plus pure, n'y apporte aucun sel étranger.

Dans tous les cas, la chaux que l'on emploie doit avoir été parfaitement délitée et en poudre impalpable, le sucrier ne doit jamais la pulvériser dans un mortier; il doit toujours rejeter une chaux qui ne se délite pas complètement en l'aspergeant d'eau; parceque la chaux mise en poudre mécaniquement, reste en grumeaux et ne présente pas autant de surface que celle qui est délitée, et qu'il en faut une bien plus grande quantité pour produire le même effet.

J'ai vu des sucriers se servir de chaux pulvérisée, et en employer une quantité six fois plus forte que celle qui était nécessaire, pour obtenir le résultat qu'ils cherchaient, et n'y arriver souvent que très imparfaitement.

Ce défaut de précaution, joint à la mauvaise qualité du jus de canne, amène des inconvéniens nombreux dans la fabrication; les chaudières à déféquer s'encrassent, les grumeaux de chaux s'attachent contre leurs parois; elles se garnissent de cal (1) plus vite et de là, la nécessité de nettoyer plus souvent. D'un autre côté, la chaux ajoutée sans discernement et dans état impropre au but que l'on se propose, réagit à la longue sur le jus de cannes, sur les matières végétales qu'il tient en dissolution, elle les colore en se combinant avec elles, elle dénature le sucre lui-même, et il en résulte une mauvaise fabrication que l'on attribue à la mauvaise qualité du jus de canne ou à des causes inconnues.

Jusqu'alors, aucune matière n'a pu remplacer le lait de chaux pour déféquer le jus de canne, et tous les autres alcalis doivent être rejettés, parce qu'ils apportent dans le sucre des sels étrangers qui viennent augmenter la masse de ceux que la canne contient naturellement.

La chaux doit être ajoutée dans des proportions strictement nécessaires, pour ramener le phosphate acide de chaux à l'état de sous phosphate de la même base et le rendre insoluble. Si l'on dépasse ce point, elle produira de mauvais effets. Elle colorera le jus de cannes, en agissant sur la matière extractive mucilagineuse et le sucre qui en proviendra sera plus ou moins coloré. Il restera humide, poisseux, en un mot, il sera altéré dans sa nature. Le seul moyen de remédier à cet inconvénient quand on s'en aperçoit à temps, est de délayer de l'acide sulfurique dans de l'eau et de l'ajouter par petites portions dans le jus de canne déféqué ou dans le sirop. L'acide sulfurique détruit à l'instant les mauvais effets de l'excès de chaux: il se combine avec elle, la neutralise et la précipite à l'état de sulfate de chaux. Le jus de canne déféqué ou le sirop traités de cette manière, par l'acide sulfurique, reprend à l'instant sa teinte primitive et peut supporter la cuite. Je conseille ici de préférence l'emploi de l'acide sulfurique, comme étant le moins cher. L'acide oxalique pourrait également servir dans ce but.

Ce moyen de détruire les mauvais effets de la chaux est simple et peut facilement être employé par toute personne intelligente; mais il faut nécessairement laisser déposer le sirop qui a subi ce traitement avant de procéder à la cuite du sucre.

Autres agents de défécation, proposés par divers auteurs.

On a proposé comme agents de défécation les matières suivantes, parceque l'on avait remarqué qu'elles occasionnent de nombreux flocons quand on les ajoute au jus de canne brut.

1o. Les cendres de divers végétaux, riches en alcali.
2o. Le carbonate de potasse, ou potasse du commerce.
3o. Le sulfate de zinc.
4o. L'acétate de plomb.
5o. Le nitrate de plomb.
6o. La magnésie.
7o. L'alun.

et autres substances qu'il est inutile de rapporter.

En 1781, l'Assemblée coloniale de la Jamaïque accorda à Bousie la somme de 1000 livres sterling, à titre de récompense, pour un perfectionnement, apporté par lui, dans l'art de fabriquer le sucre brut. Bousie recommandait l'usage de l'alcali végétal, ou les cendres de diverses plantes calcinées, telles que les cendres de menu-bois et de feuilles de Campêche, les cendres de divers piments, de fougère &c., comme étant un meilleur agent de défécation que la chaux vive; (2) mais il fut reconnu bientôt que le sucre fabrique sous l'influence de ces matières alcalines, ne supportait pas bien la mer; pour obvier à ce défaut, Bousie conseilla de joindre une terre alumineuse à ces cendres et de mettre ces matières en proportion convenable et seulement suffisante pour obtenir la défécation; autrement elles réagissaient sur le sucre et l'altéraient pendant sa traversée en Europe.

Il est évident que ce moyen ne pouvait être que préjudiciable au sucre, puisqu'il y apportait des sels étrangers qui restaient en dissolution dans le vesou et que la potasse en excès ne pouvait que contribuer à altérer le sucre promptement, en en rendant une portion incristallisable; car il est reconnu que la cendre de ces végétaux est très riche en potasse. D'un autre côté, les matières insolubles de ces cendres renferment de l'acide carbonique, de l'acide phosphorique, de la silice, de la chaux, de la magnésie, la quantité d'acide carbonique n'est jamais assez grande pour saturer les alcalis, la magnésie et la totalité de la chaux, parceque la chaleur qui se développe pendant l'incinération décompose le carbonate de magnésie et est même assez forte pour amener une partie de la chaux à l'état caustique et la proportion de chaux caustique est d'autant plus grande que l'incinération a eu lieu à une température plus élevée.

Connaissant la constitution du jus de canne et la nature de ces cendres, examinons attentivement ce qui se passe dans ce procédé de défécation: Bousie déplaçait à son insu, la phosphate acide de chaux contenu naturellement dans le jus de canne, et il y substituait le phosphate de potasse qui est pour le moins aussi nuisible au sucre, il y apportait du sulfate de potasse et du chlorure de potassium contenus dans les cendres dont il se servait et il y introduisait de plus, du phosphate de magnésie, par la magnésie que ces cendres renfermaient.

En 1818, Daniel Wilson prit un brevet, en Angleterre, pour un perfectionnement dans la défécation du jus de canne dans les colonies anglaises.

A cet effet, il propose d'ajouter 5 onces de sulfate de zinc à 100 gallons de jus de canne immédiatement après son extraction, et quelques minutes après, de traiter ce même jus par la chaux délitée; dans ce cas, la chaux peut être portée jusqu'à la dose de deux onces pour les 100 gallons à l'effet de neutraliser l'acide contenu dans le sulfate de zinc.

Daniel Wilson dit qu'il avait reconnu qu'il y a deux sortes d'impuretés dans le jus de canne; l'une y est à l'état de combinaison chimique, l'autre y est seulement en suspension. La dernière peut être retirée par des moyens mécaniques, mais la première se trouvant à l'état de dissolution et de combinaison intime, ne peut être séparée que par l'action chimique. Il propose d'atteindre ce but au moyen du sulfate de zinc qui, en se combinant avec le impuretés chimiques, forme avec elles un composé insoluble qui l'on ramène à l'état d'impuretés mécaniques, lesquelles peuvent être séparées par la filtration. Il considère les plus abondantes de ces impuretés chimiques, comme se rapprochant de la matière extractive; les autres, sont du tannin et de l'acide gallique, qu'il assure exister dans le jus de cannes. Toutes ces matières forment un composé insoluble avec le sulfate de zinc et se précipitent en même tems.

Le procédé de Daniel Wilson a été, dit on, essayé dans les Antilles avec tous les soins requis et toute l'exactitude possible, mais nous doutons fort qu'il y ait fait fortune.

Quant à l'assertion de Daniel Wilson relativement à l'existence du tannin et de l'acide gallique dans le jus de canne, la 1ère. et la meilleure preuve du contraire que l'on puisse lui opposer, c'est qu'il ne noircit pas avec les sels de peroxide de fer. La seconde preuve qu'il a été induit en erreur, c'est que les chaudières en fer, presque généralement employées dans la fabrication du sucre brut, ne colorent pas le jus de cannes. Il n'en serait pas ainsi si ce jus contenait de l'acide gallique et du tannin, il se formerait de l'encre en le faisant bouillir dans des caudières en fer.

De l'acétate de plomb.

L'acétate de plomb ayant la propriété d'occasionner un précipité volumineux dans le suc exprimé d'une infinité de plantes, a été aussi proposé pour déféquer le jus de canne. Quand on ajoute une solution d'acétate de plomb à ce liquide, il y a de suite un précipité abondant de sulfate de plomb et de phosphate de plomb, et il reste dans le jus déféqué, de l'acétate de potasse, de l'acétate de chaux et du chlorure de plomb en dissolution. Je ne parle ici que de l'action de l'acétate de plomb sur les sels existants dans le jus de canne, je fais obstraction des autres matières végétales qui peuvent être eliminées par cet agent. Il en est de même de l'emploi du nitrate de plomb; avec ce dernier sel, on a un précipité de sulfate et de phosphate de plomb, et il reste dans le jus déféqué du nitrate de potasse et du chlorure de plomb. Ce dernier sel n'est pas sans danger, le sucre en reste imprégné et les mélasses en sont saturées.

Si l'on employait l'acétate de plomb à grandes doses, il y aurait précipitation, jusqu'à ce que le phosphate acide de chaux, le sulfate de potasse, le phosphate de la même base et le chlorure de potassium existant dans le jus de canne, fussent entièrement décomposés, et il en résulterait de l'acétate de chaux et de l'acétade de potasse qui sont encore plus nuisibles au sucre que les sels qui existent naturellement dans le jus de cannes, puisque le dernier est un sel très hygrométrique. Il resterait de plus en dissolution du chlorure de plomb qui est un poison, comme tous les sels de ce métal.

Si l'acétate de plomb était ajouté en trop grande quantité, on ne pourrait plus précipiter cet excès d'acétate de plomb par la chaux, parce que la chaux ne décompose pas entièrement l'acétate de plomb. Elle s'empare d'une portion de l'acide acétique, et il reste un acétate de plomb sexquibasique qui a une saveur astringente. A la vérité ce sel est peu soluble, mais le sucre et les mélasses en resteraient imprégnés.

De la magnésie.

La magnésie a été aussi conseillée comme substitut de la chaux; mais les personnes qui ont proposé ce moyen, n'étaient pas plus avancées que celles qui ont conseillé l'emploi de la potasse; elles ignoraient la nature du jus de cannes et comment agit la magnésie. Dans ce cas, la magnésie ne fait que se substituer au phosphate acide de chaux, et il reste du phosphate de magnésie dans le jus de canne déféqué. Ce sel est très nuisible au sucre.

De l'alun.

Quelques industriels ont proposé de traiter le jus de canne par un mélange de chaux et d'alun. A cet effet, ils faisaient fondre l'alun dans l'eau; ils y ajoutaient de la chaux en poudre, dans le but disaient-ils, d'adoucir l'un par l'autre, et ils se servaient de ce mélange dans la défécation du jus de canne. Les personnes qui ont conseillé ce moyen ignoraient probablement que la chaux décompose entièrement l'alun, et que l'action chimique avait lieu dans le baquet où elles faisaient leur mélange. Il eut été plus rationnel d'ajouter l'alun au jus de canne immédiatement après son expression, et de le traiter ensuite par un lait de chaux. Il se forme alors du sulfate de chaux, du phosphate de chaux, et l'alumine naissante se précipite en même temps, en se chargeant d'une portion de la matière colorante du jus de canne; mais le sulfate de potasse contenu dans l'alun, vient se joindre aux sels existants dans ce jus, et en augmente la masse. Si ceux qui ont employé ce moyen, s'étaient servi de sulfate d'alumine pur et non pas de l'alun du commerce, qui est un sulfate d'alumine et de potasse, ils auraient sans doute mieux réussi; mais les proportions de l'un et de l'autre agent doivent être dans un rapport exact, afin que la décomposition du sulfate d'alumine par la chaux soit complète et rien de plus.

De toutes les substances que nous venons de passer en revue, ce serait certainement le sulfate d'alumine qui pourrait produire le meilleur résultat; d'autant plus qu'il n'apporterait aucun sel dans le jus de canne déféqué, si on y ajoutait une proportion de chaux suffisante pour précipiter entièrement l'alumine, et de plus la quantité de chaux requise pour ramener le phosphate acide de chaux à l'état de sous phosphate.

Traité de cette manière, le jus de canne est mieux déféqué qu'en le lessivant à la chaux seule; par la raison que l'alumine à l'état naissant, a la propriété de se combiner avec la matière colorante du jus de canne, de l'entraîner avec elle et de former une espèce de laque. Les écumes qui se produisent alors, sont très abondantes et très volumineuses; mais il serait nécessaire de laisser déposer le sirop concentré à 30d. avant de le cuire en sucre.

Je terminerai ce troisième article en disant qu'il vaut mieux savoir se passer de tous ces moyens de défécation, que d'y avoir recours; parce que dans mon opinion, rien jusqu'alors, ne peut remplacer la chaux quand elle est administrée avec précaution. C'est le seul agent que l'on puisse employer dans la fabrication du sucre brut. Tous les autres moyens ne peuvent être que préjudiciables et ont été conseillés par des hommes qui ne connaissaient pas la nature du jus de la canne.

AVEQUIN.

(1) Dans un article sur le cal, je donnerai la véritable cause de sa formation, et sa composition et nature.

(2) A Bouarbe, dans les Indes Orientales, le lessive des cendres de fougère a été employée en même usage depuis un temps immémorial.

Quelques erreurs typographiques s'étant glissées dans les articles de Mr. Avequin, qui ont paru dans les numéros des 11 et 12 courant, nous les rectifions ci-dessous, pour donner à ces publications toute l'exactitude qu'elles méritent.

ERRATA du 1er. Art.—11 Novembre.

1re. colonne, ligne 60, son aide —*Lisez* son acide.
2me. colonne, ligne 42, est faite au froid.—*Lisez* à froid.
46, quand la chaux est ajoutée en excès.—*Passez* le point.
75, à un aide.—*Lisez* à un acide.
145, une bonne quantité.—*Lisez* une énorme quantité.
156, d'alcool.—*Lisez* alcool à 35°.

ERRATA du 2d. art.—12 Novembre.

2me. colonne, ligne 53.—12 kil-gr. 458 gram. égale 27 liv. 9 onces.

Décédée hier à une heure, Mlle. ANNA BRULARD. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin, à 10 heures. Son corps est exposé rue Bourbon, entre Dumaine et St. Philippe. De la part de sa famille.

DÉCÉDÉ, hier à une heure P. M. Mr. JEAN BARDON. Ses amis et ceux de sa famille sont priés d'assister à son convoi funèbre, qui aura lieu aujourd'hui à 3 heures et demie P. M. Son corps est exposé à son ancien domicile, rue du Bayou, No. 8, entre Remparts et St. Claude.

☞ L'attention du public est appelée sur la vente considérable d'esclaves de prix qui doit avoir lieu aujourd'hui à midi à la Nouvelle Bourse Américaine dans la rue du Camp par le ministère de MM. J. A. Beard & Fernet, encanteurs.

DERNIERES DATES

New-York	nov 6		Liverpool	oct 20
Boston	nov 5		Londres	oct 19
Philadelphie	nov 7		Havre	oct 17
Washington	nov 7		Paris	oct 16
Baltimore	nov 7		Bordeaux	oct 11
Charleston	nov 10		Madrid	oct 8
Vera-Cruz	oct 23		Cadix	oct. 8
Tampico	oct 17		Havane	nov 11
Mexico	sep 27		Houston	oct 2

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans, 14 novembre 1840.

Espèces	2 @ 3	pour cent prime.
Billets de Banque des E. U.	du pair à 1 pr.	
Notes de la Trésorerie	2 @ 3	do.
Souverains	$4 84 @ $5	
Doublons Espagnols	16 75 @ 17	
do Mexicains	15 75 @ 16	
Américain	2 @ 3	pour cent prime

PRIX-COURANT DE LA HAVANE,

9 Nov. 1840.

PROVISIONS		Q.	R.	Remarques
Bière légère et forte	do	2	6 3 4	
Harengs fumés	bar.	7		
Bœuf No 1 & 2 Prime et Mess	bar.	14		
N York & Boston	bar	1	6	
Fumé	lb.	00	00	
Beurre americain jaune	qtl	5	0	
d'Europe	do	00	22	
Chandelles moulées	do	00	20	
Blanc de Baleine	do	00	45	
Fromage américain	do	9		
Allemand	do	9		
Morue [illegible]	do	00	20	
En boucaud	[illegible]	3	4	
Maïs en grain	[illegible]	0		
Farine de Philadelphie et Balt.	[illegible]	16		
N Orleans	do	15	4 16	
Jambons d'Europe	qtl	00	0	
Américain [illegible]	qtl	00		
N Orleans	do	00	6	
Macquereaux No 1	do	00	14	
Huile française	do	5	4	
Espagnole	do	7	4 2	
Porc en masse de l'ext et mess	bar	25		
N-O leans	do	23		
Dinde	do	21		
Do en boites	do	17		
Porter de Londres	[illegible]	0		
Pommes de terre	[illegible]	0		
Raisins de Malaga	[illegible]	1		
Riz	qtl	7	0	
Savon Castille	do	7	0	
Jaune	[illegible]			
Tabac de Kentucky en boucaut	[illegible]			
Thé de gunpowder	[illegible]			
Vermicelle de Cadiz et Gênes	[illegible]			
Esprits & Vins				
Cognac	gal	1		
Genièvre de Hollande	[illegible]	2	6	
d'Allemagne	[illegible]	2		
Dito Dutch en pipes	[illegible]	13		
Eau de vie Espagnole blanche	pipe	50		
Teneriffe en damejeannes	[illegible]	3		
Vin de Porto	[illegible]	20		
en caisses	[illegible]	14		
Muscat	[illegible]	14		
Vin de Catalogne	pipe	26	27	
Champagne	[illegible]			
EXPORTATIONS				
Aguardiente de caña	pipe	21		
Cochenille en do	ar	3		
Café le qualité	qtl	8		
2me qualité	do	6		
Tri age	do	5	4	
Miel	[illegible]	2		
Indigo en depot	[illegible]			
Bois de teinture, Campêche	[illegible]			
Mélasse par tonneau de 8 gal.	bar	2		
Sucre assorti blanc	ar	1		
brun				
blanc seul	[illegible]	11		
brun seul	[illegible]	8		
jaune	[illegible]	8		
Cigares	[illegible]	20		
Tabac des [illegible]	[illegible]	17		
Cire blanche	arob	8		
jaune	do	15		
Salsepareille de Honduras	qtl	21		

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire United States, Deacon, Philadelphia, via Tampa (Bay), S & J P Whitney
Isaac Hicks, Felter, Boston, do
Goel. Davy Crockett, Jarvis, Sabine, H Lesch
Hero, Sabatie, Havane, J M Augustus
Navire à vapeur Savannah, Wade, Galveston, Bogert & Hawthorn

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Swan, Limbert, venant de la Passe Nord Est.
Bateau de remorque Tiger, Crowell, de la Passe Nord Est.
Navire Saratoga, Hathaway, en 16 jours de New York, à A Cohen.
Navire St. Lawrence, Chase, en 16 jours de New York, à F M Comly & co.
Navire Bowhatten, McCerren, de Liverpool, 24 sept. à H C Cammack & co.
Brick Chapman, Thompson, en 10 jours de Charleston, à J. L. Levy.
Navire à vapeur Natchez, Swiler, de la Havane 11 nov. à S. Nicholson.
Steamer Demoine, Miller, de St. Louis
" Tuscaloosa, Eldridge, de la Nouvelle Ibérie.
" Diana, Carter, de Louisville.
" New Albany, Montgomery, de Yazoo.
" West Tennessee, Brooks, de Randolph.
" Osceola, Pease, de Columbia.
" Colorado, Strock, de Lafourche.
" Tuskina, Kelly, de Vicksburg.
" Bonaparte, Briggs, du Fort Adams.
" Hail Columbia, Bray, du Natchez.
" Lexington, Alter, de Napoleon, Ark.
" Wm. French, McConnell, de Louisville.
" Vicksburg, Patterson, de Yazoo City.
" Moravian, Kercheval, de Alton.
" Girarde, Hoffman, du Bayou Sarah.
" Sultana, Tufts, de St. Louis.
" New Orleans, Hart, du Bayou Sarah.
" Cumberland, Irwin, de Nashville.
" Feliciana, Jordon, du Bayou Sarah.

MEMORANDA.

Arrivés d'ici à Charleston, goels. Candid et David B Keeler, 9 nov.; steamer Neptune, pour ce port, par la voie de la Havane a quitté le 8.

☞ Mr. JAMES D. DENEGRE sera soutenu à la prochaine élection d'alderman pour le premier district de la première municipalité, par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer que M. JOHN DAVIS sera soutenu par un grand nombre de votants comme candidat à la place d'aldermen du ler District de la lere municipalité, en remplacement de Mr. Philippe Lafonta, décédé. 14 nov

CHAMBR. DE COMMERCE DE LA NLLE. ORLEANS.
Comité d'arbitres pour novembre 1840.
MM. W. C. Myline, MM. John Martin,
M. Musson, E. Mallard,
Ml. [illegible], S. K McMurdo,
J. A. Merritt. 14 nov.

☞ STEAMER CLAIBORNE—Toutes les personnes qui doivent au steamer Claiborne sont prévenues de ne les payer qu'aux soussignés ou sur une autorisation écrite provenant d'eux.
13 nov J. W. ZACHARIE & Co.
88, rue de la Douane.

BANQUE DE LA BOURSE.
Nouvelle Orléans, le 11 novembre 1840.
Les actionnaires sont prévenus qu'une élection de neuf directeurs, pour servir l'année courante, sera tenue dans le local de la banque, lundi le 7 décembre prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction,
16 nov. R. BIENNAN, caissier

COURS D'ANGLAIS et de Français, géographie, histoire, et tenue des livres, à L'ACADEMIE JEFFERSON, passage de la Bourse.
Destinés exclusivement à des jeunes gens de 13 à 14 ans et audessus. TOUS LES SOIRS de 5 1-4 à 8 heures.
Prix $10 par mois.
Classe le matin pour les enfants. 16 nov—10

DEMANDE D'UN INSTITUTEUR.
ON a besoin dans une famille à la campagne d'un instituteur capable d'enseigner le français et l'anglais; l'on désirerait aussi qu'il put donner les premiers principes de la musique. Il est inutile de se présenter à moins de produire des recommandations satisfaisantes. S'adresser à
16 nov—3 BOULIGNY & GANUCHEAU,
23, Vieille Levée.

UN Français qui pendant longtems a exercé la profession en France et en Angleterre, offre de donner, soit chez lui, soit en ville, des leçons de français, d'anglais, de latin, d'histoire, de géographie et de mathématiques. S'adresser à la poste, boite 122. 16 nov—2

RESTAURANT DES ETATS-UNIS.
LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le nom de Restaurant des Etats Unis, rue de Chartres entre Conti et Bienville. Il fera constamment tous ses efforts pour ne jamais démériter de ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.
Les mets seront très variés et on trouvera toujours des vins des meilleurs crus.
16 nov—6 A. LAFON.

AVIS—Le soussigné, syndic des créanciers de Edward Duplessis et de Pacifi & Duplessis, invite lesdits créanciers à lui présenter leurs titres dans le plus bref délai, afin que les tableaux de distribution soient présentés en cour sans aucun retard. JOSEPH LE CARPENTIER.
16 nov No. 128, rue de Chartres

AVIS IMPORTANT.—U. N. A. DARSY, marchand corroyeur de Paris, a l'honneur d'annoncer à MM. les cordonniers, bottiers et selliers, et au public en général, qu'il vient d'arriver en cette ville par le navire Austerlitz avec un assortiment complet de veaux cirés et vernis, maroquins noirs, moutons maroquinés en couleur, etc., qu'il offre de vendre à des prix modérés dans son magasin, rue de Chartres, 177, vis-à-vis la rue Jefferson.
Il se chargera aussi d'exécuter, dans le plus bref délai et à toute satisfaction, les commissions en tout genre de marchandises convenables à chaque saison de l'année.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1840.
16 nov—3

MANUFACTURE DE MEUBLES, rue Conti, No. 94—Les soussignés préviennent le public et leurs amis qu'ils viennent de faire confectionner un grand assortiment de meubles des derniers goûts, qu'ils offrent à vendre à des prix très-modérés, ainsi que bois d'acajou de toutes proportions, placages roncés et unis, etc., etc. Ils entreprendront, comme par le passé, toutes commandes concernant l'ébénisterie, qu'ils exécuteront avec soin et dans le plus bref délai. Ils osent espérer que le public et leurs amis voudront bien continuer de les honorer de leur confiance, et ils profitent de cette occasion pour en témoigner leur reconnaissance.
16 nov—3 DULIÈPVRE & GALLAUD.

GRENIER à louer—A louer le haut de la maison d'entrepot, située rue de la Douane, près de la rue de Chartres, se composant de deux jolis greniers, loués à [illegible]. S'adresser sur les lieux. 16 nov—16

MOUVEMENT DE BATIMENS

En chargement [illegible] pour la Nlle. Orléans.

NEW YORK.

Navire à vapeur Neptune, [illegible], parti le 26 oct. touché à Charleston et reparti le [illegible], pour la Havane et ici.
Navire Troy, Follansbee, expédié le 6 nov.
" Frankfort, Russell, partant le 5 nov.
" Alabama, Berry, partant le 9 nov.
" Chester, Vandyke, expédié le 5 nov.
" Mississippi, Hillard, partant le 16 nov.
" Hillah, Hammond, partant sous peu.
" Louisa, Mulford, expédié le 5 nov.
" Yazoo, Trask, parti le 3 nov.
" Flavius, Jones, partant le 30 oct.
Barque Irad Ferry, Stevens, partant au com. nov.
Brick Leonora, Sharp, devant partir le 29 oct.
" Borodino, Chase.
Goelette Euphrates, Blankman, partant le 1er. nov.

BOSTON.

Navire Oueco, Drew, devant partir le 1er. nov.
" Shaw, Murdock, devant partir le 1 nov.
" Tyronne, Spear, parti le 24 oct.
" Oregon, Glidden, devant succéder le Deucalion.
" Pharsalia, Winsor, parti le 24 oct.
" Northampton, Mann, expédié le 22 oct.
" Tennessee, Eastman, expédié le 4 nov.
" Massachusetts, Wilson, expédié le 4 nov.
" Clarendon, Sampson, partant le 5 nov.
" Franklin, Rogers, expédié le 25 oct.
" Rialto, Adams, partant le 5 nov.
Barque Bostonian, Gilchrist, partie le 23 oct.
" Tarquin, Hosmer, expédié le 28 oct.
" Bohemia, Nason, expédié le 2 nov.
Brick Cygnet, Fritz, expédié le 16 oct.

PHILADELPHIE.

Navire Archer, Marston, parti le 2 nov.
Navire John Cadmus, Blanchard, partant le 7 nov.
" St. Louis, Mark, partant le 8 nov.
Barque Kinsbourg, Houdlette, sous peu.
" Corea, Jackson, sous peu.

BALTIMORE.

Navire Charles, devant partir sous peu.
" London, Patten, expédié le 5 nov.
Brick Garnaclelt, Perry, devant partir le 1 nov.

PROVIDENCE.

Goelette Minerva, Marble, expédiée le 21 oct.
Goelette Judge Hitchcock, Hathaway, partie le 16 oct.

BATH, (Maine.)

Florance, Decker, expédié le 20 oct.

THOMASTON, (Maine.)

Brick Olive Branch, Watts, expédié le 19 oct.
" Elcy, Wall, expédié le 19 oct.
" Algonquin, Spear, parti le 16 oct.
Talleyrand, expédié le 23 oct.
European, expédié le 26 oct.

PORTSMOUTH, N. H.

Navire John Taylor, Mallett, expédié le 10 oct.
" Albania, Crowels, expédié le 26 oct.
" Ann, Penhallow, parti le 27 oct.

NEW LONDON, Conn.

Sloop Sultan, Crumb, parti le 11 oct.

NEW BEDFORD

Goelette David Coffin, Lewis, parti le 24 oct.

NEW BURYPORT.

Navire Rosalind, Pike, expédié le 20 oct.
Barque Alnoth, Todd, partie le 11 oct.

OWL'S HEAD.

Zealand, Coombs, exp. le 26 oct et touchant à Camden.

LIVERPOOL.

Navire Maria Cleaves, Thompson, parti le 19 sept.
" Camilla, —, parti le 26 sept.
" Mary & Jane Varney, parti le 17 sept.
" Europe, Batchelder, parti le 19 sept.
" Frankfort, —, parti le 10 sept.
" Liverpool, Davenport, parti le 3 oct.
" Wellington, M'Intyre, parti le 19 sept.
" Lyons, parti le 10 oct.
" Lucy, Murphy, parti le 1 oct.
" John Marshall, Poythress, parti le 10 oct.
" Tamerland, Bonteil,
" Pearl, Leeman, parti le 4 oct.
" Isaac Newton, Spaulding, parti le 17 oct.
" Independence, McCappe, en charge le 4 oct.
" Robert Fulford, Prince, parti le 9 oct.
" Coromando, Pierce, expédié le 17 oct.
" Two Sisters, Ward, en chargement le 9 oct.
" Harraway, —, parti le 8 oct.
" William & Elizabeth (via Barbades) parti le 3 oct.
" Normandie, Hall, en chargement le 20 oct.
" Cato, Hallet, do.
" Denmark, Ervel, do.
" Ocean, Millard, do.
" Astracan, Webster, do.
" Maryland, Balls, do
" Alexander Grant, Thornton, expédié le 17 oct.
" Courtney, Brown,
" Russia, Elliott, expédié le 12 oct.

LONDRES.

Navire Adeline & Eliza, Hopkins, parti le 27 sept.
" Roger, Sherman, en charge le 6 oct.
" Ocmulgee, Leavitt, " 17 oct.
" Natchez, Snow.

GLASGOW.

Navire Clifton, Ingersoll, en charge le 3 oct.
" Cassander, Rodger, do
" Ann, Martin, en charge le 3 oct.

HAVRE.

Navire Lafayette, Datte, devant partir en octobre.
" Nasure, Putnam, parti le 29 sept.
" Hermitage, French, parti le 18 sept.
" Andelle, Osmain, parti le 26 sept.
" Vaillant, Bienvenu, parti le 26 sept.
" Garonne, Sagory, parti le 26 sept.
" Granville, Lapinne, parti le 9 oct.
" Salem, Deschecho, parti le 9 oct.
" Tallahassee, Chadwick, parti le 12 oct.
" Tecumseh, Glidden, parti le 20 sept.
" Wm. Bro n, parti le 3 oct.
" Peruvian, parti le 2 oct.
" Marengo, Larkins, parti le 20 oct.
" Pocahontas, Higgins, parti le 16 oct.
" Concordia, Paine, parti le 21 oct.
" Pontiac, Parker, partant le 25 oct.

BORDEAUX.

Navire Ville de Bordeaux, Perrandolt, parti le 4 oct.
" Creole, Dillingham, parti le 4 oct.
" Oscar, Latapie, devant partir en oct.
" Union, Desaunder, devant partir après le 4 oct.
" Talma, Cayol, partie le 6 oct.
" Florian, Abeyra, parti de la rivière le 9 oct.
" Telumah, Ladiach, do do.
" Concordia, Peterson, do do.
" America, en chargement le 11 oct.

MARSEILLES.

Navire Comte de Paris, Bonnet, parti le 7 sept.
" Zenobia, Remington, partant en oct.
Barque John Brewer, Britton, partant le 15 oct.

NANTES.

Navire Zampa, Donigue, devant partir le 20 sept.

GIBRALTAR.

Navire M'Lellan, Ryan, parti le 26 sept.
Barque Everton, en charge le 6 oct.
Brick Maumee, do.

NEWPORT, (Ang.)

Navire Mason, Allen, parti le 10 sept.

DEAL.

Navire Henry, Salter, parti le 1er. octobre.

TROON (Ang.)

Le Larne, Wilson, en charge le 24 sept.

BREMERHAVEN.

Navire J. H. Adams, Reisbton, parti le 22 sept.
" Louis, Jeusher, do.
" Ira, Lands, parti le 2 oct.
" Ernest & Gustave, Bruhman, partie le 15 sept.
" Francisca, parti le 3 oct.
" John & Robert, parti le 30 sept.

NORTH SHIELDS, (Ang.)

Navire Marengo, Gillespie, parti le 12 oct.

GREENOCK

Navire Clifton, Ingersoll, parti le 9 oct.

TRIESTE.

Navire Vespasian, Winsor, parti le 3 oct.

HAVANE.

Brick Water Witch, Armour, en charge le 11 nov.
" Julio, Pujol, do.
" Calvin, Lawrence, partant le 12 nov.
" Delta, Parker, do
Goelette Daniel Webster, Collier, en charge le 4 oct.
" Wicken, Cook, partant le 9 nov.
" Creole, Carnes, parti le 9 nov.
" Planter, Conn, en charge le 11 nov.
" Tasso, Burdick, partant le 11 nov.

MATAGORDA.

Barque Elizabeth, partant le 9 nov.

OUVERTURE DE NOUVELLES MARCHANDISES DE HAUTE NOUVEAUTÉ,
No. 63, rue de Chartres, encoignure Bienville.
MADEMOISELLE J. DUVALMONT a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'elle a reçu par le Rubicon un nouvel assortiment de marchandises qui, jointes à celles qu'elle a également reçues par le Lorena, forme un choix complet autant par sa variété que par son bon goût. Entr'autres articles, elle vendra à des prix très raisonnables:

Soieries pour robes,	Bandes brodées,
Crêpe Rachel, do.	Assortiment de tapisserie,
Cachemire, do.	Do. mercerie,
Mousseline laine do.	Do. deuil,
Mantelets Bournous,	Bas de laine pour femme,
Châles velours,	Coton, soie blanche et couleur
Do. soie,	Bas d'enfant laine,
Do. ladoux,	Chaussettes pour homme,
Do. Thibet,	Soie et laine,
Do. mousseline laine,	Gants peau pour homme,
Do. mérinos noir,	Do. do. femme,
Do. do. couleur,	Do. do. enfant,
Indiennes nouveaux dessins,	Do. do. filet pr. femme.
Batiste écossaise,	Do. do. satin pr. do.
Mousseline laine noire,	Do. do. soie pour enfant.
Chaliboir,	Do. soie homme,
Alépine noire,	Costumes, chapeaux et casquettes pour enfant.
Esmeralda couleur,	
Echarpes écossaises,	Souliers, pantoufles et doillettes pour femme.
Do. noires,	
Cravates écossaises,	Rubans écossais,
Chatelaines,	Fleurs velours et chenille,
Canezous et Pélerines brodés	Chenille assorties,
Cols Zanetta,	Cravates d'homme assorties,
Do. reversibles,	Bretelles do. do.
Do. bases à jabots,	Parapluies, do.
Mouchoirs batiste brodés,	Do femme.
Do. ourlés,	Ombrelles do.
Do. à surlets,	Ombrelles d'enfant.
Do. bords piqués,	Mittaines et soie pour femme et enfant,
Manchettes brodées,	
Do. à rivières,	Mittaines et gants longs brodés or.
Do. à la religieuse.	

16 nov—16, 17, 18, 19 et 20

E. FREMAUX, Libraire, Marchand de papier peint et de fournitures de bureaux, No 147, rue de Chartres, sous l'hotel d'Orléans, entre Toulouse et St. Louis, vient de recevoir par le navire Rubicon, du Havre, un grand assortiment de livres français nouveaux, et un joli choix de papiers peints, dessins nouveaux, des cires, la briques de France, qu'il offre à vendre à des prix très modérés:

Papier peint commun de	18 1/4 à 37 1/2.	
" " glacé,	75 à $1.	
" " au glacé, de	$1 à 2.	
Bordures imitations, de	$1 à 2.	
" veloutées, de	$1 50 à 2 50.	
	$3 à 4.	

Ciels de lits à rosaces, de toutes couleurs, de ($15) à $5
50 de modèles nouveaux, contenant deux ciels, fonds unis, assortis de couleurs.
Vues pour salles et cafés, coloriées et non coloriées.
Sujets pour plafonds et devants de cheminées.
Corniches et draperies.
Feller—Dictionnaire historique, 4 vols. grand in 8°.
H. Langlois—Dictionnaire de géographie, 5 vols. grand in 8°.
Thiers—Révolution française, nouvelle édition de Paris, en 4 vols grand 8°, avec cartes, portraits et gravures sur acier.
Boyes—Son grand dictionnaire en 2 vols. gros in 4°.
Dictionnaire de la langue Castellane, 1 vol. grand in 4°.
Monnard et Oxned—Méditations religieuses, 6 vols. in 8°.
Paul Louis Courrier—Œuvres complètes 1 vol. grand in 8°.
Huguenin—Description des bouches à feu, 1 vol. in 8°.
Jaffé—Principes de mécanique, 2 vols.
Poncelet—Mécanique industrielle, 2 vols.
Thierry—Récits des temps mérovingiens 2 vols.
Gay-Lussac—Cours de chimie, 2 vols.
Le bon Jardinier de 1840.
Magasin Pittoresque, musique des familles, magasin universel de 1839.
France pittoresque militaire et maritime.
Voyage du duc de Raguse, 5 vols. et Atlas.
Thiers—Révolution 10 vols.
M. Chevalier—Lettres sur l'Amérique du Nord 2 vols.
A. de Tocqueville, démocratie en Amérique, 2 vols.
Norvins—Histoire de Napoléon, 4 vols.
La Boessière et Lasaugère—Art de faire les armes.
Livres élémentaires, anglais et français.
Pièces de théâtre nouvelles.
En vente, le nouveau dictionnaire du commerce et des marchandises.
Cartes d'Alger, des îles Antilles, du golfe du Mexique, &c.
Régles français et américains; Plumes métaliques de Perry's, 1ère. qualité; canifs de Rogers.
Livres de prières.
Paul et Virginie, illustré de Carmer.
Les Evangiles
Le Génie du Christianisme.
Et un grand choix de romans nouveaux de tous les meilleurs auteurs. 16 nov

ON demande un jeune nègre âgé de 18 ans, actif et intelligent. S'adresser dans la rue du Camp No. 54. 16 nov

SANGSUES!!!
RECU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un picaillon, un escalin et vingt cinq cents la pièce, à l'entrepot général, rue du Quartier No. 22, entre les rues Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITJEAN.
N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance d'un docteur connu de l'établissement. 16 nov

AUX cardeurs et aux presses de coton—Bois de pin gras coupé expressément pour nos pratiques, à vendre à [illegible] et aux presses de coton qui désirent [illegible] contrats pour la saison, feront bien de s'adresser aux soussignés.
16 nov W. E. & R. MURPHY,
[illegible] vieux bassin, et 107, rue des Remparts

AMUSEMENTS.

THEATRE AMERICAIN.

☞ Avant dernière représentation de Mr. Conner—Première représentation de Mme. GREENE—Seconde représentation du PILOT.

Lundi, 16 novembre.
Célèbre drame de Bulwer,
LADY OF LYONS.

Claude Melnotte,	MM. Conner
Col. Damas,	Farren,
Pauline,	Mdes. Farren,
Widow Melnott,	J. Greene.

DEUX GRANDES OUVERTURES.
Le spectacle sera terminé par le drame nautique de PAUL JONES
Ou le Pilote de la Mer Baltique.

Long Tom Coffin,	Mr. Conner,
Capitaine Boroughcliff,	Mr. Ludlow.

Au 1er. acte, la scène représentera un navire grée battu par l'Océan agité.

Prix d'entrée:
Premières... $1
Loges privées... 1 25

SALLE D'ORLEANS.

LUNDI SOIR, 16 NOVEMBRE,
BAL MASQUÉ.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs durant la saison.
Prix d'entrée—Cavaliers... $2.
16 nov MITAUD.

SUCCESSION DE NICOLAS GIROD.
LA vente des effets mobiliers de la dite succession sera continuée aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi encoignure S. Louis et Chartres. 16 nov—1

SUCCESSION DE JAMES SERRA CUSSI—Vente par le Régister des Testaments—Samedi dix neuf décembre 1840, à une heure p. m. il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 8 août 1840, à la Bourse St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale—Le dit ordre de Cour rendu sur la pétition de MM. John Richardson et Edw. D. Turner, exécuteurs testamentaires, l'esclave suivant:
CHARLES, âgé de 12 ans.
Conditions comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Régister des Testaments.
Acte de vente devant E. Barnett, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 16nov

AVIS—Le soussigné prévient le public qu'il ne paiera aucune dette qui serait contractée en son nom, à moins d'une autorisation par écrite.
16 nov—3 C. LANGE.

LE soussigné offre ses services au public, comme courtier: il se chargera de faire escompter tous billets ou autres effets négociables: des emprunts sur hypothèques et de la vente des propriétés foncières. Son bureau est rue de Chartres No. 166 entre les rues Toulouse et Jefferson.
16 nov—3 F. CARRABY.

Rue Royale, No. 189, encoignure St. Pierre, & rue St. Charles, No. 46, en face l'Hôtel Exchange.

MOREAU a l'honneur d'informer les dames que, pendant son sejour dans la capitale du goût et des modes, il a cultivé les relations des meilleurs Coiffeurs pour s'initier aux nouvelles coiffures de tout ce qui fait aujourd'hui la vogue.
Ayant visité les meilleures maisons de fleurs pour coiffures, ainsi que tout ornement doré et en perles, les personnes qui voudront l'honorer de visiter ses magasins, trouveront un grand assortiment de marchandises nouvelles:
Parfumerie Monpelas, Bernier et autres bons parfumeurs de Paris; Gants, Brosserie en tous genres, Bourses, Sacs nouveaux en soie, Eventails, Paniers d'osier fantaisie, Chapeaux d'enfants et Casquettes, Portefeuilles, Souvenirs, Masques, Coutellerie fine, Nécessaires d'hommes et de femmes, et autres; Peignes en tout genre, et beaucoup d'autres articles de nouveautés.
Dépot d'Huile Excrese, infaillible pour faire pousser les cheveux, du docteur Humbert; Eau et Poudre à teindre les cheveux.

Articles d'hommes.

Chapeaux, Souliers, Chemises, Cols, Cannes, Gants, Cuirs à rasoirs, Parapluies, etc.
Jouets d'enfants et Cartonnages pour étrennes; Tabletterie, Boites à musique, Tabatières, Miroirs, Ustensiles de bureaux.
Dépot d'Odontine de Pelletier.
Assortiment de Perruques, Frisettes et autres postiches, Fournitures de coiffeurs.
Tous ces articles à vendre en gros et en détail.
Donne des leçons de coiffure d'après les dernières modes de Paris. 16 nov.

BEURRE de l'Ouest, prime, à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

SAVON—100 caisses Savon de Boston, no. 1, à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

BLÉ de Sarrasin, 300 barillets, en magasin, à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

INDIGO—15 Surons, reçus par l'Oceana, à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

TOILE et Corde du Kentucky, et à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

THÉ Pouchong en 1/2 coffres, à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 75, Magasins.

POMMES—100 barils en bon état, à vendre par
16 nov W. C. TOMPKINS & Co, 50, rue Gravier

ARGENT DE L'ILLINOIS à vendre par
16 nov BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

HACHES—50 douzaines à vendre par
16 nov WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins

SUCRE—33 boucauts, en débarquement et à vendre par
16 nov H. TETE, 11, Conti.

MÉLASSE—30 barils, en débarquement et à vendre par
16 nov H. TETE, 12, Conti.

CHARBON—50 barriques charbon de Lehigh, à vendre par
16 nov WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins

PAPIER ET CARTES A JOUER—10 caisses papier de toutes sortes et 10 caisses cartes à jouer des meilleures manufactures à vendre par NORMAN STEEL & Co.,
16 nov 14, rue du Camp.

FARINE—1,000 barils farine de blé nouveau, de qualité supérieure, en débarquement du steamer, et de chaland, à vendre par SAM. BELL,
16 nov 56, Douane.

SAVON—300 caisses savon de Boston, No. 1, en débarquement de l'Oswego de Boston, à vendre par
16 nov. W. C. TOMPKINS & Co, 50, rue Gravier.

ETOFFES de pays—15 caisses Toile à chemises fine et blanchie, et 5 do. Indiennes d'hiver, neuves, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
16 nov 50, rue Gravier.

PORTER de Londres—de Barclay, Perkins & Co., en barriques d'environ 6 douzaines, à vendre par
16 nov WILLIAM PREHN,
56, Douane.

WHISKEY d'Irlande—10 puncheons, à vendre par
16 nov WILLIAM PREHN,
56, Douane.

PLATILLES, Bretagne et autres sortes de toile d'Irlande, à vendre par WM. PREHN,
16 nov 56, Douane.

DRAP de Tenture anglais pour salles, cabinets, salons, et voitures, de toutes dimensions et de divers dessins, à vendre par WM. PREHN,
16 nov 56, Douane.

SAUMONS choisis—20 barils saumon choisis No 1 en débarquement du Chas Carroll, à vendre par
16 nov JOHN A. MERRITT, 51 Camp.

HUILE de Sperme en barils, tierçons et boucauts, à vendre par N D CHAMBERLIN,
16 nov 74, rue des Magasins.

BOTTES Fouillés et Brodequins—90 caisses en débarquement de l'Oswego, à vendre par
16 nov N D CHAMBERLIN, 74, Magasins.

CHANGE sur New-York, de 5 à 60 jours de vue, à vendre par CHEVREMONT & Co.
16 nov 53, rue Royale

CHANGE sur Paris, à vendre par
16 nov CHEVREMONT & Co,
53, rue Royale

SAINDOUX—200 barillets saindoux nouveau, reçus par le steamer Augusta, de Cincinnati, à vendre par
16 nov JUSTUS VAIRIN & Co.
No. 17, rue du Commerce

WHISKEY—100 barils marque de Pollen, à vendre par
16 nov JUSTUS VAIRIN & Co.
No. 17, rue du Commerce

BEURRE—5 demi barils et 10 barillets beurre frais mis en barils exprès pour l'usage des familles, à vendre par
16 nov JUSTUS VAIRIN & Co.
No. 17, rue du Commerce.

MARCHANDISES diverses.—100 barils Genièvre et Eau-de-vie du pays; 120 sacs Café Java, vieux gouvernement; 10 balles Couvertures françaises bleues; 75 caisses Tabac manufacturé, de bonnes marques; 40 barillets de Beurre; 20 caisses et coffres Thé young Hyson et Poudre à canon; 50 caisses Amidon; 50 caisses Savon; 200 caisses Fromage; et 200 barillets Blé de sarrasin, en débarquement et à vendre par
16 nov WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins

TOILE à voile et de coton de Russie.—Un assortiment général à vendre par
16 nov WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins

TOILE ET CORDE d'emballage.—Toile d'emballage de Dundee et du Kentucky, et corde en magasin et à vendre par
16 nov ANDREWS & BROTHER, 50, rue du Camp

SUCRE—500 boucauts sucre de la nouvelle récolte, à vendre par R. BRUGIER,
16 nov 9, rue St. Louis.

A LOUER PRESENTEMENT.—Une MAISON neuve, en briques, à étages, située rue Bienville, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à
16 nov R. BRUGIER, 9, St. Louis.

A LOUER pour une grande famille ou pour un cercle de Société—Le premier étage de la maison encoignure Chartres et Douane, No. 32.
16 nov

CASQUETTES—40 caisses casquettes, pour hommes et pour enfants, en drap, peluche et en peau; le tout récemment reçu et à vendre par
16 nov L. A. LEVY, Jr., 30, Douane.

TOILE à Chemises blanchie, supérieure 4-4—15 caisses, à vendre par L. A. LEVY, Jr.,
16 nov 30, Douane.

DENIMS d'YORK—20 caisses, en magasin et à vendre par L. A. LEVY, Jr.,
16 nov 30, Douane.

CHAUX, Briques, Sable, Bois de Chauffage, &c.—Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CH. GUERNARD. 27 oct.

MR. THEODORE TUREAUD, notaire public, a transféré son étude, rue du Camp, no. 34, entre les rues Commune et Gravier. 16 nov

MR. PAUL BERTUS notaire public et M. Louis F. Maureau, avocat—Ont pris une étude en commun, rue Ste. Anne, no. 55, entre les rues Condé et Royale. 14 n

FRANÇOIS REYNIER, tailleur, arrivé de France à bord du navire Rubicon, a l'honneur de prévenir ses connaissances qu'il continue le même genre d'affaires et qu'il offre en vente, rue de Chartres, No. 152, des objets confectionnés, tels que paletots, redingotes, habits, etc., etc.
14 nov—4

AVIS.
T. VOIZIN & Co., encoignure Royale et St. Louis, ont l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'ils viennent de recevoir par le Rubicon et le Colombiana, un bel assortiment de mousseline de laine et d'indiennes des dernières nouveautés de Paris. Ils ont également reçu par les mêmes arrivages, un assortiment de draps et de cotonnade qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 14 nov

HAVANE.
HOTEL DE AMBOS-MUNDOS (des deux Mondes.)
Rue de Justiz No. 4, et rue du Barratillo.
MME. J. DOMINGUEZ s'empresse de faire part à ses amis et au public en général qu'elle vient de transporter son établissement, situé anciennement rue des Oficios No. 20, et depuis, rue Sta. Clara, No. 26, à l'endroit ci-dessus indiqué; dans une maison spacieuse et bien aérée, en face du quai, et ayant vue sur toute la baie. La situation délicieuse de l'hôtel Ambos-Mundos le rend frais en toute saison, avantage si désirable et si rare sous le ciel des Tropiques. Il est à proximité de la Douane, de l'hôtel des Postes, du palais du gouvernement et de la Place d'Armes promenade favorite des étrangers.
Mme. J. D. ne négligera rien pour rendre sa maison agréable aux personnes qui la visiteront. Les prix sont modérés. 4 nov—30f

J. H. FASSY.
PRÉVIENT ses amis et le public en général, qu'étant arrivé de France, à bord du navire l'Austerlitz, il a apporté des articles de goût et de fantaisie, savoir: Pommade, eau de Cologne, crème de Perse, poudre à dents, eau lorhade, bleureaux, brosseries de toutes espèces, miroirs, gants de chevreaux pour hommes et femmes, de en soie pour femmes et hommes, boites à musique et nécessaires de chemises jaconas blanc à jabot et unis, broches pour femmes, poupées, cravaches, cannes à épée, cravates en soie de fantaisie, nattes, tours à bandeau, tresses pour perruques, dominos, jeux de trictrac, de boston, billes pour billard, chaussettes en fil, caleçons en tricot, jouets d'enfants. Le soussigné prévient le public que ces articles ont été pris dans les premières manufactures de Paris; il profite de cette occasion pour offrir des confitures de Badin Frères, tels que: marmelades d'abricots, gelées de prunes, poires, cerises et mirabelles, conserves dans lesquels, moutarde de maille, et plusieurs autres articles trop longs à détailler, tous de la première qualité, et à des prix très modérés, à l'encoignure des rues Chartres et Jefferson, No. 174. 7 nov—10f

AVIS—Les soussignés ayant formé une société sous la raison de SPEAR & COIRON, pour les ventes à l'encan et celles par commission, et s'étant établis à l'encoignure des rues des Magasins et Gravier, sont disposés à faire des ventes d'esclaves, propriétés foncières, marchandises sèches, &c. &c. et espèrent par leur stricte attention mériter l'encouragement du public. Ils feront leurs ventes tous les jours, s'il est nécessaire, à l'exception du Dimanche. THOS. SPEAR.
L. J. COIRON.

Nota. Les ventes de meubles auront lieu régulièrement dans les lun. et [illegible] de leur magasin. 11 nov—6

POUR GALVESTON.
Paquebot régulier pour Dimanche 22 novembre à 10 heures du matin.
Le steamer à basse pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright partira positivement pour le port ci-dessus le 22 courant. Ce bateau a été entièrement réparé et offre aux passagers toute la sûreté et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous ce rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.
Les familles pourront avoir des chambres closes pour elles.
Les jours de départ sont: de la Nouvelle-Orléans, le 6 et le 22, et de Galveston, le 1er et le 15 de chaque mois.
16 nov.

POUR LOUISVILLE, Evansvill et Memphis.—Le steamer tirant peu d'eau NEW-ALBANY, capitaine Montgomery, ayant le plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira immédiatement pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à
16 nov JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR LOUISVILLE—Le bateau à vapeur DIANA, capitaine F. C. Carter, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mardi le 17 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Poydras, ou à JUSTUS VAIRIN & Co.
16 nov 17, rue du Commerce.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. En partant les basses eaux il fera les voyages reguliers entre la Nlle. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
14 nov A. H. VERRET, 6, Nlle Levée.

PAQUEBOT DE PORT HUDSON.—Le steamer neuf CREOLE, capitaine P. Dalman, fera hebdomadairement, comme paquet et regulier, les voyages entre la Nlle Orléans et Port Hudson, pendant la saison. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures A. M et de Port Hudson les mercredis à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord, au Louisiana Packet wharf, ou à
14 nov. F. H. PRUDHOMME & Co, 36, Vieille-Levée

POUR THIBODEAUVILLE, Lafourche-Intérieure et tous les ports intermédiaires sur le fleuve—Le steamer BOGUE-HOMA capitaine E. Wiseman, partira mardi, le 17 courant, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14 nov. HENRY TETE, rue Conti.

LIGNE DE PACKETS DE LA NELLE ORLEANS ET DE BOSTON
Le packet CHAS. CARROLL, capitaine Crosby, est prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, audessous du chemin de fer ou à
16 nov JOHN A. MERRITT, 53 Camp.

KEEL BOAT—Un Keel boat neuf, actuellement amarré dans la Seconde Municipalité, de construction forte et solide, ayant 120 pieds de long, 20 pieds de large et pourra porter 500 balles de coton. Pour les conditions, s'adresser à SAM. BELL,
16 nov 56 rue des Magasins.

POUR BOSTON.—Le trois-mâts fin voilier PALMYRA, capitaine Cushing, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à JNO. A. MERRITT,
14 nov 53, rue du Camp.

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE.—Le navire américain A. J. EDMUND PERKINS, capitaine Ingersoll, en chargement pour le Havre, peut prendre 200 ou 400 balles de coton. Pour fret et passage, s'adresser à
13 nov F. PERRET, 53, Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le superbe navire RUSSELL-GLOVER, cap. Howes, classe A 1, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
4 nov 57, rue du Camp.

INSTITUTION JEFFERSON,
DIRIGÉE PAR G. J. FORD.

Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville.

DANS cette institution, ouverte aux enfans de tout âge, les élèves reçoivent une instruction préparatoire à leur entrée aux collèges de Jefferson, West-Point et autres, et acquièrent les connaissances nécessaires pour débuter dans la carrière du commerce et des affaires.
L'enseignement se compose de la lecture, l'écriture, les langues française et anglaise, l'arithmétique, les mathématiques, la géographie, l'histoire &c.
Prix—Pour les élèves au-dessous de 10 ans, $8 par mois, De 10 ans et au-dessus... $10 do.
La classe est ouverte de 8 heures et demie à 3 heures.
Il y a une classe extraordinaire de 4 heures à 6 heures.
Les soins les plus assidus sont donnés aux progrès des élèves; et une surveillance incessante maintient dans l'établissement le bon ordre et la discipline.
Mr. Lord s'occupe exclusivement de l'enseignement de l'anglais. L'instruction française est confiée à un professeur français d'une capacité reconnue.
N. B.—Il sera ouvert sous peu de jours dans la même institution des cours extraordinaires de français et d'anglais de tenue des livres et de mathématiques pour les jeunes gens de 14 ans et au-dessus; ils auront lieu tous les jours de 5 1/4 à 8 heures du soir. 26 oct.

INSTITUTION MUSICALE.

LE soussigné offre respectueusement ses services aux citoyens de la Nouvelle-Orléans comme professeur de piano et de musique vocale. Dix ans d'expérience dans cette profession et l'attention minutieuse qu'il portera à l'enseignement de ses élèves lui méritera, il espère, la confiance et l'approbation de ceux qui voudront l'honorer de leur patronage. HENRY C. WALSH.
Références:
Le révérend évêque A. Blanc.
John Nicholson, Esq.
MM. Caldwell & Hicks.
Colonel Philip Hickey, d'Est Baton-Rouge.
12 nov—15f

Mme. Ve. BARJAC fera, lundi prochain, l'ouverture d'un grand assortiment de nouveautés des modes, consistant en partie de Chapeaux, Soieries et Mousselines laine écossaises et une grande variété de Nouveautés de toutes sortes. 14 nov—2

MAGASIN DE MODES ET NOUVEAUTES.
MADAME GARLEPIED, rue Royale, No 112, entre St. Louis et Conti, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir par les derniers navires, un superbe assortiment de modes nouvelles françaises, et qu'elle en fera l'ouverture lundi prochain, 16 novembre courant. 14 nov—2

MADAME A. COCHRANE & H. CAILLAT, 74, rue de Chartres, ont l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne, qu'ils feront l'ouverture de leurs nouveautés. Lundi prochain, 16 de Novembre.
Madame Cochran, à arrivée de France par le navire Rubicon à présidé elle même au grand choix de nouveautés importé pour leur magasin. Les prix sont très-modérés. 13 nov—3

MODES & NOUVEAUTÉS—Avis aux Dames de la Nouvelle-Orléans et à celles de l'extérieur. Madame JONC, modiste, à l'honneur de faire savoir que mardi 10 novembre, elle fera l'ouverture de plusieurs caisses de chapeaux pour dames, bonnets et cetera, un grand assortiment d'autres marchandises de modes qu'elle vient de recevoir par les navires Austerlitz du Havre, et qu'elle vendra à des prix très modérés. Madame Jonc ose espérer que les Dames voudront bien l'honorer de leur confiance comme par le passé. Elle profite de cette occasion pour leur en témoigner sa reconnaissance.
Rue de Chartres, No. 33, encoignure Douane, autrefois rue Royale, No. 176. 9 nov.

LES Soussignés informent les Dames de cette ville qu'ils feront l'ouverture des marchandises récemment importées par eux de Paris, le lundi 16 novembre courant, à leurs magasins, situés rue de Chartres, No. 83, et rue Royale, No. 184, et consistant principalement en articles de modes et de nouveautés, tels que: bonnets, chapeaux, châles velours unis et brochés 6-4 et 7-4, bournous brodés, mousseline laine imprimée et unie, mérinos français noir et couleur, indiennes, tas de soie unis et brochés, gants en chevreau pour femmes, mitaines, tulles, gazes et soie noirs et de couleur, manteaux et pelerines brodés, lingerie, manteaux satin et mérinos, manteaux brodés pour enfans, échos, pelerines, écharpes, etc. etc., bas de coton, fil, laine et mélleton.
Nota. Le détail des chapeaux se fera à leur magasin, rue Royale. GERMAIN DUCATEL & Son. 13 nov—4

L'AGENT du soussigné, M. Jos. Cabergue, vient d'arriver du Havre par le Rubicon avec un assortiment complet de marchandises pour la saison et à habillements confectionnés d'après les dernières modes de Paris.
11 nov—16 LOUIS A. BARBARIN, 103 Chartres.

BAZAR PARISIEN.
NORMANDIN & BARPAUD, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur de prévenir que le 16 novembre, ils mettront en vente dans leur magasin, un assortiment des plus complets d'objets de goût et de nouveautés, sortant des premières fabriques de Paris. Le soin qu'ils ont mis dans le choix de la qualité de leurs marchandises leur fait espérer de mériter la confiance que leurs amis et le public en général ont accordé à leur maison jusqu'à ce jour; ils offrent les articles suivants:

OBJETS DIVERS.
Parfumeries de toutes espèces des maisons Monpelas, Bernier, Violet, &c. brosses de tout genre, peignes écaille, buffle et ivoire, jouets d'enfants, mécaniques et autres, objets de curiosité en ivoire pour l'usage des bureaux, et du travail des dames, coutils de bal en écaille et en ivoire, sujets nouveaux, souvenirs, portefeuilles, lorgnettes, bourses, ciseaux, couteaux, canifs, crayons, cachets, miroirs de toilettes, nécessaires, flacons de poche, masques, paradises, cartes de visites, de à jour, tabliers taffetas, pour enfant, manteaux, bas et chaussettes en soie et fil d'Ecosse, gants de chevreau, de en soie, de fil d'Ecosse, &c. en filet.

OBJETS POUR HOMMES.
Chapeaux de soie et castor de Pinaud, toques et bonnets grecs; cravattes en soie, du cachemire, du Ecossaise, de brochées, cols satin, chemises de toile, de en batiste de couleur, mouchoirs brodés et unies, bretelles, foulards, souliers vernis, pantoufles, mouchoirs, cannes à épée, taboures, ras ins, cannes nouvelles, poignards, plombes et autres, fouets de cabriolets, cirage brillant et vernis.

OBJETS POUR DAMES.
Sous jupes crinoline Oudinot, fichus de soie fantaisie, tabliers de satin, bonnets à la Genevoise, médaillons à la Rachel, bonnets en tulle organdie et mousseline, mouchoirs de batiste brodés et à vignette de couleur, tour de gants, cordelières, Rachel pour cheveux et coiffures de Millery et Boisn, perles, jais et ornements dorés pour coiffures, broches, cols, St. Esprit, paniers et ouvrages, nécessaires de toilette, boites à gants, de à mouchoirs, de à ouvrage, rubans, jarretières, sonnettes, cols de satin, de en peau, de vernis, ombrelles, parures d'une nouvelle invention pour retenir les cheveux et les empêcher de tomber en arrière, pour l'entretien des ongles.
Assortiment de postiches en cheveux, fournitures pour MM. les coiffeurs; parfumerie en gros à des prix très modérés. 13 nov—8

A LOUER—La salle de billard et les trois billards au 1er. étage du restaurant d'Orléans, rue d'Orléans, vis-à-vis le café Davis.
S'adresser sur les lieux à AUBERT & Co.
14 nov—8

ON offre à louer et à prendre possession de suite, les deux étages de la maison, rue de Chartres, no. 123. S'adresser au magasin [illegible].
14 nov—6

ASSOCIATION CONSOLIDÉE
Nlle. Orléans, 12 Novembre 1840
CETTE Banque tire sur New York, Londres et Paris.
13 nov G. MUTENBERGER, Caissier

LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de chapeaux de Paris, qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés en gros et en détail.
JH. BERGIER & Co.
13 nov—8 No. 131, rue de Chartres, à côté de la Banque des Améliorations.

TOILE à voiles de Russie—Un assortiment complet des marques Dmetry & Jogan Bruegin Impérial, N et M. Plotnikoff, divers numéros, 20 et 24 pouces, et de Heavy Ravens Duck, en magasin et à vendre par
16 nov J. ALBERT, 26, St. Louis.

AVIS—Une dame parfaitement recommandée, pouvant enseigner l'anglais, le français et l'espagnol, le dessin et en général toutes les branches d'une bonne éducation, désire obtenir quelques élèves parmi les familles en ville, ou dans des pensions de demoiselles.
S'adresser pour références à Mr. J. H. Rabeteau, No. 5, rue Philippa, vis-à-vis la Maison d'Etat.
4 nov—2m

AVIS AU PUBLIC.
DUPUY & GURY ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont soussrit solidairement le 13 octobre dernier au profit de Michel Donels un billet de 300 piastres payable le 18 octobre 1841, mais qu'ils ne solliciteront à cet engagement qu'autant que le dit Michel Donels aura lui même rempli les conditions qui ont nécessité la souscription du dit billet. 3 nov—1m

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que Lundi 16 du courant, il fera l'ouverture pour son compte du restaurant du théâtre d'Orléans. Il espère par le soin qu'il portera à son établissement et la promptitude à le servir, se mériter la confiance générale.
Les prix seront très modérés.
14 nov—15 L. BOUDRO.

L'INSTITUTION française et anglaise de Mme. Aeronc Fouldy, pour les jeunes demoiselles, à Macdonoghville, sur la rive droite du Mississipi, en face de la ville de la Nouvelle Orléans, et à cinq minutes environ de distance du ferry de la 1ère municipalité, a été ouverte lundi, le 5 octobre 1840. La position de cet établissement est délicieuse: elle réunit les agrémens de la campagne aux avantages de la ville. Prix de la pension entière, y compris l'enseignement des langues française et anglaise $16 par mois payables d'avance. La musique, la danse et le dessin se payent d'après les conditions d'usage. 16 sept—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CANAS.
Vente positive.
IL sera vendu mardi 17 du courant, à midi, à l'Arcade, une bonne charpente de maison rue St. Charles, No. 145, d'environ 50 pieds de face, ayant quatre chambres, galerie et cabinets; le tout en bon ordre, et devant être transporté sous dix jours du moment de la vente.
Conditions comptant. 16 nov—2

PAR L. A. GARIDEL.
MERCREDI 18 nov., il sera vendu, à midi, à la Bourse St. Louis—10 actions de la banque de l'Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane. Conditions comptant. 16 nov—3

ESCLAVES!! ESCLAVES!!
PAR JOS. A. BEARD & FERNET.
IL sera vendu à l'encan, lundi, le 16 novembre, à midi, à la NOUVELLE BOURSE Américaine, dans la rue du Camp, les esclaves suivants savoir:
CHARLOTTE, âgée de 17 ans, griffe, bonne domestique de maison et marchande, accoucheuse, pleinement garantie et bon sujet.
LUCY, griffe, âgée de 19 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse, bon sujet, pleinement garantie et acclimatée.
Conditions, 4 mois de crédit en billets souscrits et endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
MARIA, mulâtresse, âgée de 18 ans, bonne couturière, gardienne d'enfants, blanchisseuse et repasseuse.
HARRIETTE, âgée de 21 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et couturière, depuis 16 ans dans le pays et parlant anglais et français.
ELVIRA, mulâtresse, âgée de 17 ans, femme de chambre, blanchisseuse et repasseuse, couturière ordinaire.
KESIAH, âgée de 11 ans, gardienne d'enfants.
RUBELOA, mulâtresse âgée de 13 ans, do.
HICKS, mulâtre, âgé de 22 ans, charpentier passable et bon sujet.
BILL, âgé de 20 ans, bon nègre de champ.
ALLEN, âgé de 25 ans, griffe, bon cuisinier, charretier et domestique fidèle.
DICK, âgé de 30 ans, nègre de champ.
SAMOUR, 45, cuisinier,
JACK, 50, } 1 famille
CHILD, 5,
ALFRED 14 ans, bon domestique de maison.
De plus grands renseignements seront fournis à la vente.
Les actes de vente par devant J. B. Marks, not. pub. aux frais des acquéreurs.

AUSSI:
ANTHONY, charpentier passable, âgé de 30 ans.
PATIENCE, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, âgée de 25 ans.
ELIZA, âgée de 10 ans, gardienne d'enfants.
(Cette famille est composée de domestiques fidèles et de bons sujets.)

CAMPBELL, bon chaudronnier,	âgé de	30 ans.
ARTHUR, conducteur de dray,	"	35 "
[illegible] nègre de champs, no. 1,	"	18 "
[illegible]	"	17 "
JANE, domestique et gardienne d'enfans, âgée de		13 "
MARY,	"	13 "

ANN, négresse de champ et domestique de maison, âgée de 16 ans
ROSE, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 30 ans, avec son fils JOHN âgé de 2 ans.
Les actes de vente par devant W. Y. Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. 16 nov

PAR R. E. SYKES.
Vente d'habillemens confectionnés à New-York.
IL sera vendu jeudi, le 19 courant, à son magasin d'encan rue des Magasins, No. 51, en face de l'Arcade Bon...
Un envoi considérable d'habillemens confectionnés à New-York, de qualité supérieure, et consistant en:
Habits de frac en drap noir et de couleur; gilets de satin, de laine, de velours et autres; devants de chemises en toile, gilets, etc., etc.; et une quantité de chapeaux, de marchandises sèches, de bottes et souliers.
Conditions comptant. 16 nov.

Succession de Marie Adelaide Canony [illegible], décédée femme de Pierre Reymond [illegible].
PAR VICTOR DEJOUX, ENCANTEUR.
IL sera vendu le Mardi, premier Décembre 1840, à midi à la Bourse St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 15 octobre 1840, les propriétés foncières et [illegible] dépendant de la succession de la dite défunte, savoir:
1o UNE MAISON et le TERRAIN sur lequel elle se trouve construite, située au faubourg Tremé, derrière le carré de cette ville, rue Villeré, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, le dit terrain désigné par le No. 2. [illegible] de l'îlet 103, mesurant au pied français, 30 pieds de face à la rue Villeré, sur 60 pieds de profondeur.
2o Un Terrain situé rue Onzième, au faubourg Carrollton paroisse Jefferson, ayant mesure américaine 100 pieds de face à la rue Onzième, sur 300 pieds de profondeur, et face par sa profondeur au [illegible] Dixième, formant l'encoignure des dites rues et [illegible]
3o [illegible] négresse nommée EVELINA, âgée d'environ 13 ans, sans garantie.
Conditions comptant. 30 oct—1 au 21

PAR ANTHONY FR[illegible].
Magasin rue de Chartres, No.
VENTE à l'encan du bail d'un magasin dans la rue St. Louis, No. 90.
Lundi, le 16 courant, à midi, sur les lieux, il sera vendu, le bail du Magasin, situé dans la rue St. Louis, No. 90, ci-devant occupé par M. G. Bastard, comme magasin de liqueurs et graceries destination pour laquelle il est parfaitement convenable ayant cours jusqu'au 1er. mai 1841 depuis 20 ans. Le magasin sera livré pour voir le matin du jour de la vente, le bail dure jusqu'au 16 novembre 1841.
Conditions à la vente. 14 nov

PAR JOS. A. BEARD & FERNET.
IL sera vendu à l'encan, lundi prochain, le 16 courant, à midi, à la Nouvelle Bourse Américaine, dans la rue du Camp:
30 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurances des Pompiers.
Conditions, comptant. 14 nov

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu, samedi, 21 du courant, à midi, à la Bourse Saint-Louis, une habitation située à un mille derrière Baton-Rouge, ayant deux arpens de face sur quatre de profondeur. Il y a quatre arpens de terre cultivés et clôturés, au milieu desquels se trouve une fort belle maison neuve, ayant 77 pieds de face sur 15 pieds de profondeur, composée de cinq chambres, d'une cuisine, d'un cabinet à bains, de deux galeries de 77 pieds de longueur, et d'une galerie de 9 pieds de large; le tout en bon état. Il y a aussi un puits d'excellente eau et une écurie. La vente se fera avec tous les meubles, la batterie de cuisine, deux chevaux, deux vaches, des veaux, des poulets, des pigeons, etc.
Conditions:—$1000 comptant, et la balance à un et deux ans, en billets endossés à satisfaction du vendeur, avec hypothèque. 14 nov

Steamer Claiborne.
PAR JACOB LEVY, encanteur.
IL sera vendu à l'encan lundi le 16 novembre, à midi, à la Bourse St. Louis, le steamer CLAIBORNE, du port de 297 67-95 tonneaux, tel qu'il se comporte aujourd'hui amarré de l'autre bord du fleuve. Son inventaire est complet; il est spacieux, et les conditions conviennent au moment de la saison. Ce bateau marche bien et pourrait convenir comme bateau de remorqueur au Mobile. Conditions—1/4 comptant, et la balance à 12 mois avec endossement. 11 nov

PAR SPEAR & COIRON.
Encoignure des rues Gravier et Magasins.
Grande vente de meubles nouveaux—Sous cette, à ordre de vente à la Bourse
IL sera vendu mardi 17 novembre courant à 10 heures A. M. 100 colis de magnifiques meubles nouveaux, très assortis, comprenant les articles qui suivent:
Tables à dîner et à déjeuner,
Bois de lit d'acajou,
Do de merisier,
Do de chêne [illegible]
[illegible] chaises françaises [illegible] d'acajou, garde-robes, ottomanes, &c. &c.
Tous les jours, ventes de meubles aux 2me. et 3me. étages de la maison d'encan. 11 nov

VENTE PAR COLIS.
De marchandises sèches, habits confectionnés, Bottes, Souliers et Brodequins.
PAR J. LEVY.
IL sera vendu, à l'encan, à 10 heures, Lundi 16 Mardi 17, Mercredi 18 Novembre prochain, au magasin de MM. Isaac Fridge & Co., 134, rue des Magasins, un grand assortiment de marchandises sèches, habits confectionnés, Bottes, Souliers et Brodequins, reçus directement des manufactures par les derniers arrivages.
Conditions à la vente. 12 oct—22, 23, 24, 27, 28

Propriétés de valeur dans la seconde Municipalité.
PAR J. A. BEARD & FERNET, encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, SANS RÉSERVE, à midi le 16 courant, à midi, à la Nouvelle Bourse Américaine:
Les propriétés de valeur suivantes en face d'Annunciation, Le lot de terre étant les numéros 7 et 8 de l'îlot borné par les rues des Magasins, Constance, Jackson et [illegible], mesurant 27 pieds de face à la rue [illegible] de 128 pieds de profondeur. Sur chacun de ces lots est une jolie maison de résidence presque neuve, et occupée par de bons locataires. Le plan peut être vu au bureau des encanteurs, rue de la Commune No. 40.
Conditions: 1/3 comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente par devant J. B. Marks, not. public, aux frais des acquéreurs. 13 nov

J. DELOUVRE arrivant de France par le Rubicon, a l'honneur d'annoncer aux dames de cette ville qu'il fera Lundi prochain, 16 du courant, l'ouverture d'un joli assortiment de modes et nouveautés en tout genre, tels que:
Chapeaux pour dames et enfants,
Lingerie do do
Robes de baptême et layettes
Manteaux en satin et cachemire pour dame et enfant,
Bournous do do
Cols, écharpes, a [illegible] do do
Gants en peau et filet do do
Voiles et voilettes en blonde, dentelle et filet,
Blonde pour châles et pelerines,
Bas de soie pour garniture de robes,
Bas de soie, blanc et noir, pour dame et enfant,
Bas de cachemire de fantaisie et en coton pour enfant,
Mousseline laine pour robe,
Cols, pelerines, Duchesses, mousseline laine,
Alepine et autres articles pour deuil,
Ombrelles Duchesses, et autres fantaisies,
Robes cordelières, coiffures et articles de bal en tous genre,
Chapeaux de soie et casquettes pour garçon,
Bonnets en chenille pour dame et enfant,
Et un grand choix d'articles de goût et de fantaisie.
Tous ces articles seront vendus au plus bas prix.
14 nov—6 141, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse

ORGE PERLÉ—5 demi barils à vendre par
11 nov. DAVIS & HOBART, 38, rue de la Douane

RIZ—30 tierçons riz nouveau, en débarquement du brick Arabian, de Charleston, à vendre par
13 nov J. CHALARON, 51, rue Bienville.

HUITRES—300 jarres huîtres choisies de la Virginie, à vendre par J. CHALARON, 51, Bienville. 12 nov

CIGARES—50,000 cigares de la Havane, à vendre à des prix pour clore un envoi, par
13 nov J. CHALARON, 51, rue Bienville

FROMAGE DE GRUYÈRE—20 meules fromage de Gruyère, en débarquement, à vendre par
13 nov—30 B. FOUVERIN, Enc. Royale et Dumaine.

BISCUITS DE REIMS—20 douz. véritable biscuits de Rheims, en boites de 1/2 livre et en boites fermées, à vendre par B. FOUVERIN,
13 nov Enc. Royale et Dumaine.

SUC VEGETAL DE BABY—Quelques caisses de ce remède déjà si justement apprécié par ses nombreux effets, nouvellement arrivés, à vendre au prix du dépot, chez le soussigné, B. FOUVERIN,
13 nov—1m Enc. Royale et Dumaine.

AMANDES en coque tendre—16 balles en débarquement et à vendre par le soussigné, B. FOUVERIN,
13 nov—1m Enc. Royale et Dumaine.

COUVERTURES de laine française, à 3 points pour nègres, et 40 points, en débarquement au bureau, à vendre par BLANCHARD [illegible]
13 nov—10

CONSERVES de Nantes [illegible]
[illegible]
13 nov—1m

GRAISSE [illegible] à vendre par B[illegible]
Bienville.

UNE bonne ouvrière en robes trouverait [illegible] pour la saison, ou à l'année, en s'adressant rue Chartres, No. 63. Les conditions très avantageuses, si elle est capable, et si elle a de bonnes recommandations.
11 nov—6

PRESERVATIFS contre l'incendie et l'humidité, Zinc d'Allemagne, à vendre en feuilles, tout mis en place. Ciment Romain, de qualité supérieure, d'Edinburgh. 16 nov rue Chartres et Levée, chez WM. LER[illegible]

PROPRIÉTÉ DE VALEUR A VENDRE.
CETTE propriété connue sous le nom Harby's Academy, au Cercle, Tivoli. Il y a deux lots de terre séparés, sur l'un est une maison de résidence et quelques autres dépendances, pompe, et tout ce qui est nécessaire pour une famille, l'autre est un beau jardin. Le tout sera vendu à des conditions avantageuses et à bas prix. S'adresser rue de la Commune no. 200 ou à
FRED. WILKINSON,
14 nov—2w Exchange place.

DEMANDE DE PROPRIÉTÉS.
ON désire acheter quelques maisons ou magasins bien situés et bien construits. S'adresser rue Royale, No. 100 entre Toulouse et St. Pierre. 16 nov

AVIS—M. F. HUNTEN, compositeur et professeur de piano et de guitare, nouvellement arrivé de France, prévient le public de la Nouvelle-Orléans qu'il a l'intention de donner des leçons de ces deux instruments. Il [illegible] chez lui tous les jours de 10 heures A. M. à [illegible] No. 339 de la rue Royale. 7 nov

A VENDRE.—Le bel établissement connu sous le nom de Café d'Ambroy à [illegible] existant en ce moment, est offert à vendre [illegible] &c. Ce joli café vient d'être [illegible] en pleine activité et parfaitement achalandé. S'adresser pour plus ample renseignement à Mr. Moulin, propriétaire, rue St. Louis, établissement ou par correspondance au même, rue St. Louis, No. [illegible] ou à Mr. Barnett, encanteur, qui est chargé d'en faire la vente en pleine Bourse, le 21 Novembre prochain, si le dit établissement n'est pas vendu d'ici là. 9 nov—15